

Aurillac, le 17 oct. 1914



J'vous prie de bien vouloir
de solliciter de Monsieur le
Préfet du Cantal un passeport
pour se rendre à Ligornetto,
Canton du Tessin (Suisse)

Joseph Sabadet



Le Maire d'Aurillac
vous prie de certifier exacte la
demande du Sieur Sabadet
Joseph et donne un avis
très favorable



L. Daur